

Bulletin de la Paroisse Pays de Conches : janvier à avril 2024

Editorial

« Enseigne-nous à bien compter nos jours »

(Ps 90,2)

Nous avons initié une nouvelle année. Je profite de cette aubaine pour vous adresser à vous tous, au nom de la paroisse, mes vœux les plus chaleureux pour

une année remplie de bénédictions, de paix et de prospérité. Que la lumière de la foi guide chacun de vos pas, et que la mansuétude divine éclaire votre chemin tout au long de 2024. Qu'elle veille sur vous « comme sur la prunelle de l'œil » pour reprendre l'expression du psalmiste (Ps 17,8).

Le temps, cette entité évanescente qui rythme nos vies, nous rappelle la fugacité de l'instant présent. Chaque changement d'année nous révèle la nécessité d'une prise de recul pour engager un bilan et voir le chemin parcouru. Il nous incombe donc de profiter de cette transition entre les années pour méditer sur le temps écoulé, apprendre de nos expériences et envisager l'avenir avec optimisme. Il s'agit là d'une nouvelle opportunité de grandir, d'aimer et de vivre pleinement.

Au regard de la mutation constante caractéristique du monde actuel, il paraît essentiel de se tourner vers le futur avec une perspective positive. Des trois approches du temps des Grecs de l'Antiquité (chronos, kairos, aion), la notion de kairos me semble la plus à même à être convoquée pour décrire la portée de cette démarche qui présume du basculement décisif d'un « avant » vers un « après ».

Autrement dit, nous sommes en présence d'un moment idéal pour laisser derrière nous les fardeaux du passé, les préjugés et les regrets, pour accueillir la nouvelle année avec un cœur ouvert. Prenons l'engagement collectif de faire de 2024 une année réellement nouvelle, empreinte de compassion, desolidarité et de respect mutuel.

S'il n'apparaît pas anodin que la Bible commence par une conception de la temporalité qui renvoie au chronos (au commencement), avec la venue du Christ, nous percevons de



Cadran solaire sur l'église du Fidelaire

façon renouvelée que le temps trouve son sens et son couronnement en lui. Depuis son incarnation, nous vivons ce temps, le kairos, le « tout est accompli », mieux l'aujourd'hui de Dieu. Ce « moment favorable » nous incite, en tant que disciple du Christ, à bâtir notre identité chrétienne ici et maintenant, et à actualiser le salut que Jésus nous a apporté. Devant ce temps kérygmatique, il nous appartient de construire le ciel sur la terre.

En tant que communauté paroissiale, nous sommes appelés à être des agents du changement positif dans le monde qui nous entoure. Que nos actions et nos paroles reflètent l'amour et la compréhension, et que nous soyons les témoins vivants des enseignements du Christ. Ensemble, travaillons à construire une paroisse où l'amour transcende les différences et où la foi guide nos actions quotidiennes.

Avec cette nouvelle année, nous sommes devant une page blanche pour écrire une autre histoire de la vie. À l'image de la Vierge Marie, nous ne pouvons pas nous résigner à subir les événements, mais plutôt sommes appelés à participer au projet de Dieu dans le monde, à savoir le rassemblement de tous les hommes de la terre pour en faire un seul peuple.

S'impose, en somme, cette préconisation du psaume qui nous conseille de bien compter nos jours pour que nos cœurs retrouvent la sagesse.

Père Jean-Serge MASSAMBA, curé de la Paroisse Pays de Conches

Maison paroissiale : 18 rue Sainte-Foy à Conches-en-Ouche

Tél: 02 32 30 04 32 - Email: paroissepaysdeconches@orange.fr Permanence téléphonique: le mercredi toute la journée et le vendredi matin Permanence maison paroissiale: Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et Samedi de 10h à 12h

Infos générales sur le site du diocèse : evreux.catholique.fr/paroisses/pays-de-conches

Je vais prendre le temps...

Je vais prendre le temps de poser mon regard sur les choses de tous les jours et les voir autrement. Ces choses que chaque matin je croise sans voir. Toutes ces choses familières que je côtoie à longueur de jours de mois, d'année...

Je vais prendre le temps de voir l'étrangeté des arbres, ceux de mon jardin, ceux du parc voisin qui, le crépuscule venu, bruissent de mystère...

Je vais prendre le temps de poser mon regard sur les êtres que j'aime, de regarder autrement les miens, celles et ceux qui me sont les plus proches et que, parfois, je ne vois même plus. Tant le souci de mes affaires, de mon travail parasite mon cœur et mon corps...

Oui, Je vais prendre le temps de les découvrir, de me laisser surprendre encore et toujours par ceux que j'aime...

Oui, Je vais prendre le temps de te rencontrer aussi, toi mon Dieu, au-delà des mots, des formules et des habitudes.

Oui, je vais aller à ta rencontre comme au désert et tu me surprendras © Dieu...

Oui, je vais prendre le temps de te rencontrer autrement.

Robert Riber dans Picardie Maritime Eté 2000

REMISE DU VITRAIL « SAINTE FOY » DE FRANÇOIS DÉCORCHEMONT AU MUSÉE DU VERRE

Le dimanche 26 novembre, l'AMCO, l'Association des Amis des Musées de Conches, a symboliquement remis le vitrail de Sainte Foy au nouveau Musée du verre François Décorchemont à Conches en Ouche.

Une quarantaine de personnes étaient présentes, ainsi qu'Eric Louet, le directeur du Musée, Christian Gobert qui représentait la ville, Charlaine Jamault en tant que présidente de l'AMCO, Sophie Thoumyre, qui avec sa sœur, nous vendait le vitrail, et notre curé, Jean Serge Massamba, qui a également pris la parole.

L'année prochaine, le beau vitrail de Sainte Foy qui tient l'église Sainte Foy de Conches dans ses bras, intègrera les collections permanentes du Musée du Verre.

QUE SAVONS-NOUS DE SAINTE FOY?

Fêtée le 6 octobre, l'héroïne de cette belle histoire, de noble famille gallo-romaine, probablement restée païenne, nait vers 290 à Agennum, chef-lieu du territoire des Nitiobriges aujourd'hui Agen. Initiée à la foi catholique par sa nourrice, baptisée, elle consacre son temps à prier et à secourir les plus nécessiteux dès ses premières années. Un épisode de sa légende raconte qu'un jour, alors qu'elle



emporte des provisions volées à ses parents, son père l'arrête et lui demande ce qu'elle tient « Des fleurs » lui répond-elle. Et lorsqu'elle ouvre son vêtement, de magnifiques fleurs fraîches apparaissent.

Lorsqu'en 303, Dacien, proconsul d'Agen, relance les persécutions contre les chrétiens, elle refuse de sacrifier à Diane, déesse romaine. Elle fut flagellée et condamnée à subir l'épreuve du lit d'airain au-dessus d'un bucher pour être brûlée, mais le miracle de la colombe lui sauve momentané-ment la vie.

Au moment où elle est soumise à toutes ces atrocités, une colombe descend du ciel, guérit les blessures de la flagellation, fait tomber des gouttes de rosée qui éteignent le brasier. Dacien ne renonce pas et condamne Foy à être décapitée.

Ayant choisi la mort plutôt que de renoncer à sa religion, Foy accède au rang de martyr.

Au IXe siècle, le pèlerinage à Conques étant en déclin, les moines décident de s'emparer des reliques de Foy pour retrouver un rayonnement important dans la chrétienté.

La renommée de Foy et les nombreux miracles qu'elle réalise redonnent immédiatement un nouvel élan au pèlerinage. Les multiples prodiges accomplis par la jeune vierge sont regroupés dans le livre des Miracles de sainte Foy.

En 1034, rentrant d'un pèlerinage à Compostelle, Roger de Tosny, seigneur de Conches, fait halte à Conques, soustrait quelques reliques de Foy et les ramène dans son fief, faisant construire l'abbaye de Chatillon. Son épouse Godeline, ayant été guérie d'une grave maladie par l'intercession de Foy, fait construire par reconnaissance l'église de Conches. Ce premier édifice fut détruit et remplacé par l'église actuelle.

Le culte de Foy ne se limite pas à ces trois lieux et nombreux sont les autres sites en France et à l'étranger. Tous les Santa Fé de l'Amérique du Sud en sont le témoignage.

Jacquie Bridonneau, Françoise Adam

Petit Quizz sur Sainte Foy

Proposé par Colette Boisson Admirée par Edouard Herriot qui écrivait : « C'est l'église qui flamboie par la féérie de la lumière et de la couleur ». Découvrons :

- Une date gravée dans une porte
- De nombreuses gargouilles
- Des clous de dévotion (d'intention), et une fleur de lys sont des témoins gravés par d'autres pèlerins
- La dentelle de plomb au-dessus du clocher
- La chapelle de la Trinité
- Les sculptures des Cauchois : Jean-Edmond et François-Michel Laumônier, puis Marcel Paolicchi
- Les vitraux commentés par Cl. de Haas « Elle devrait s'appeler la Sainte Chapelle normande » Jean de La Varende

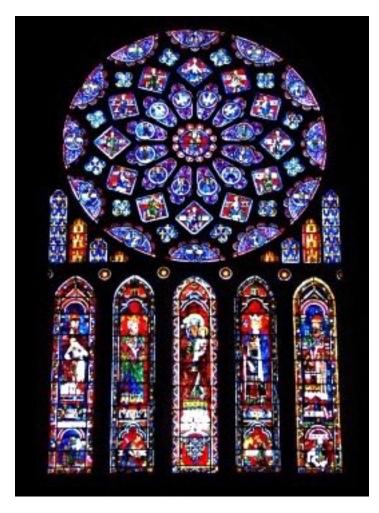
Réponse dans le prochain bulletin

Une journée paroissiale à Chartres, le 20 avril 2024

L'annonce de la Bonne nouvelle du salut constitue l'une des missions les plus essentielles de l'Eglise. Cette mission incombe à tous les baptisés. Elle consiste à libérer les hommes du péché, de ce qui les empêche d'être eux-mêmes, de déployer leurs talents et de prendre leur place dans la société. Cela nécessite la patience, l'audace et la ténacité. Ce combat exige de puiser des forces dans la prière, la relation avec le Christ, l'eucharistie et la charité fraternelle.

Il s'agit là d'une belle mission. Avec cette nouvelle année 2024, des défis et des grandes joies nous attendent. Pour raviver notre ardeur et pour nous permettre de vivre un moment de convivialité de spiritualité, la Paroisse nous invite à un pèlerinage à Chartres, le 20 avril 2024.

Nous aurons donc l'occasion de visiter la Cathédrale de Chartres pour nous familiariser avec la pensée théologique du Moyen-Âge à l'origine de l'architecture du bâtiment conçu pour le rassemblement. Nous ferons l'expérience du passage des ténèbres à la lumière qui se profile derrières les verrières de l'édifice. L'objectif visé par les concepteurs était de faire entrer la lumière dans l'église afin que l'homme puisse en faire l'expérience. Celles-ci permettent aussi la compréhension de toute l'histoire sainte. Nous aurons l'occasion de contempler le voile de la Vierge Marie qui apparaît comme l'un des grands trésors de cette église. En effet, classée au Patrimoine mondial par l'Unesco et dédiée à Marie, cette cathédrale incite à engager un



mouvement entre terre et ciel pour entrer dans l'intimité de Dieu.

Nous célébrerons la <u>messe dans la crypte</u> de la cathédrale à 12h30, suivie du pique-nique tiré du panier dans la salle « La Nativité ».

Les pèlerins pourront prendre place dans le <u>petit train touristique de Chartres</u> pour avoir une connaissance du quartier et pour découvrir les différentes facettes de la Cathédrale, ainsi que l'histoire ancienne et récente de la ville.

Enfin, nous clorons le pèlerinage par la <u>visite du Musée international du vitrail</u>. Cette structure expose les vitraux vandalisés et les vitraux rescapés des églises de Chartres démolies après la Révolution française. Elle possède un atelier de restauration, de formation à la pratique et à la réalisation d'un vitrail.

En conclusion, je vous invite à venir nombreux à ce temps fort paroissial qui nous permettra de resserrer nos liens et de nous remettre entre les mains du Fils de Dieu. Il est le chemin, la vérité et la vie. Il est l'unique sauveur de tous les hommes.

Que Dieu vous bénisse et vous comble de toutes ses grâces. Je vous souhaite une bonne et sainte année 2024.

Père Jean-Serge Massamba

| Bulletin de pré-inscription à la journée paroissiale du 20 avril à Chartres | | |
|---|-----------|--|
| NomPrénom. | | |
| Adresse complète | | |
| | | |
| Téléphone Adresse mail | | |
| Pour le participation : se renseigner auprès du secrétariat. | Signature | |
| | | |

ACTIONS MENÉES PENDANT LE TEMPS DE L'AVENT PAR LES ENFANTS ET LES JEUNES

A l'approche des fêtes de Noël, nous avons demandé aux enfants et aux jeunes de penser à celles et à ceux qui n'auront pas la chance de vivre un beau Noël.



Une première action en faveur du Secours catholique

Cette action a été menée pour de très jeunes enfants et leurs mamans, suivis par le Secours catholique. Pour le troisième dimanche de l'Avent, une collecte de produits de puériculture était organisée. Le responsable départemental du Secours Catholique est venu témoigner de l'importance de cette collecte en précisant qu'elle aidera des mamans et leurs tout petits.

Un très grand merci aux enfants, aux jeunes et à leurs parents!



LA SECONDE ACTION EN FAVEUR DE NOS AÎNÉS

Mercredi 20 décembre, rendez-vous était donné à l'Ehpad. Une vingtaine d'enfants et de jeunes ont répondu présents et ont assisté à la messe présidée par le père Jean-Serge Massamba, puis ils ont distribué une carte qu'ils avaient réalisée apportant ainsi un peu de bonheur à ces personnes n'ayant parfois plus de famille.

Quel beau moment nous avons vécu!

Quelle joie de voir ces personnes âgées, qui parfois n'ont plus de visite, sourire et chanter avec les enfants et les jeunes! Ce sont des rencontres qui les marquent et qui leur font prendre conscience qu'il faut peu de choses pour



rendre nos aînés heureux. Il faut juste savoir prendre un peu de temps pour les rencontrer.

Amour, lumière et joie lorsqu'ils sont partagés, nous reviennent embellis par le cœur transformé de la personne qui en a bénéficié.

L'équipe de catéchistes et d'animatrice d'aumônerie

QUELQUES ÉCHOS DE LA VEILLÉE DE NOËL



Enfant de Palestine
Enfant d'Israël,
d'Amérique ou de
Chine,
En ce jour de Noël,
Que ton regard se pose
Sur la terre ou le ciel.
Ne retiens qu'une
chose :
Il faut croire à Noël.

Les enfants ont chanté et mimé ce chant

Matin couleur de cendre Ou matin d'arc-en-ciel Qu'importe il faut attendre En ce soir de Noël Que les fusils se taisent Et répondent à l'appel De cette parenthèse Qui s'appelle Noël. Un jour viendra peut-être Un jour au goût de miel Où l'on verra paraître Un oiseau dans le ciel Aux plumes de lumière Un oiseau éternel Colombe pour la terre Un oiseau de Noël Les jeunes qui ont préparé cette veillée de prière et de méditation ont choisi le double thème « guerre et famille » porté par la réalité de l'actualité et la permanence des réalités humaines, à savoir que Marie, Joseph et Jésus ont connu l'occupation romaine, le génocide ordonné par le tyran Hérode et l'exil en Egypte pendant de longues années, et aujourd'hui encore des millions de familles vivent ces situations.

Alors dans tout ça,
Noël qu'est-ce-que
c'est? C'est une île
de paix, de Joie et
d'Amour au milieu
de la mer
déchainée de nos
violences. C'est
Dieu qui nous
donne son fils
unique pour que
nous formions enfin
une famille de
frères et sœurs
autour de lui, par les



chemins que le temps de l'Avent nous a enseignés : l'Amour, le partage, le pardon et la prière.

Extrait du mot d'accueil par Antoine Beaudonnat

Un conseil paroissial élargi, pour un nouvel élan pastoral

L'arrivée d'un nouveau prêtre dans une Paroisse est aussi l'occasion d'une remise en question et d'un nouveau départ. Pour cela, il faut d'abord faire le point sur l'organisation actuelle, les points forts et les points faibles de son fonctionnement, le ressenti des communautés..., puis partir des constats pour établir un nouveau projet pastoral toujours guidé par la lumière de l'Évangile et les orientations diocésaines. C'est pour cela que notre prêtre Jean-Serge Massamba et les cinq autres membres de l'EAP avaient invité les



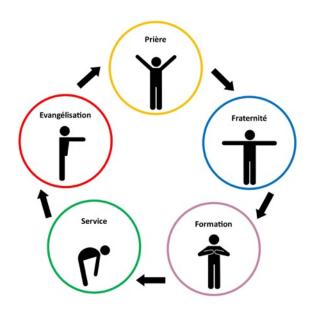
responsables des communautés locales et des services de la paroisse, le samedi 2 décembre à la salle des fêtes de Sainte Marthe.

C'est dans une ambiance conviviale qu'une bonne trentaine de paroissiens et paroissiennes sont arrivé(e)s pour participer à ce conseil paroissial élargi. Après un petit café et quelques biscuits, ils et elles furent invité(e)s à s'asseoir en formant quatre groupes selon la couleur de la feuille qui leur avait été remise. Ainsi, dans chaque groupe, étaient réunis des membres des quatre communautés. Un bon principe pour partager nos expériences communautaires au profit d'un projet paroissial global tenant compte des richesses et pauvretés de chacune d'elles.

Après un temps de prière, notre prêtre commença par faire quelques rappels sur l'intérêt, les tenants et les aboutissants de cette réunion du conseil paroissial. Puis il donna des repères pour nous permettre de ne pas perdre de vue les enjeux de la réflexion qui devait suivre.

Il s'avéra que les réponses données aux questions d'une liste préétablie, et les échanges qui en découlèrent, permirent de constituer une large base que pourront exploiter un groupe de travail composé de volontaires, pour élaborer des propositions d'organisation et d'actions à soumettre à l'EAP pour qu'elle puisse établir le nouveau projet pastoral de notre paroisse.

Ce projet devra tenir compte des 5 essentiels :



- la fraternité
- la formation
- le service
- l'évangélisation
- la prière

Le royaume de Dieu ne se bâtit pas dans les nuages ; il est dans la nature même de notre baptême et de notre engagement chrétien, de tout faire pour permettre son incarnation dans notre monde... et tout d'abord au sein de notre paroisse. Puisse, ce projet pastoral à bâtir avec la participation de chacune et de chacun, participer du mieux possible à la grande mission que le Christ a initiée : conduire le monde sur le chemin de la Vérité et de la Vie, qui est aussi chemin d'Amour, de Paix et de Joie.

Antoine Beaudonnat pour l'EAP

UN MARIAGE, ÇA SE PRÉPARE...

• Faut-il être baptisé pour se marier dans une église ?

Il faut être baptisé pour se marier religieusement, puisque le mariage est un sacrement et que seul un baptisé peut recevoir un sacrement.

Cependant une personne non chrétienne peut se marier si elle épouse quelqu'un qui est baptisé. La paroisse demande alors à l'évêché une dispense qu'on désigne du nom de "dispense de disparité de culte". Elle est pratiquement toujours accordée.

• Faut-il être croyant pour se marier dans une église ?

Une personne non croyante peut se marier à condition qu'elle soit en accord avec les éléments essentiels du mariage chrétien (liberté, fidélité, indissolubilité et ouverture à la fécondité) et qu'elle s'engage à respecter la foi de son conjoint. En principe, il faut avoir reçu le sacrement de confirmation pour se marier religieusement.

• Faut-il être marié civilement pour se marier dans une église ?

En France, il est interdit de se marier religieusement tant qu'on n'est pas marié civilement et ce depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905. C'est une condition du mariage obligatoire selon la loi française.

• Est-il possible pour un divorcé de se remarier religieusement ?

Non, il est déjà marié dans une église et le lien sacré du mariage chrétien n'est pas rompu par le divorce. Pour se marier à l'Eglise, il faut que les deux partenaires ne soient pas déjà mariés à l'Eglise. Cette condition du mariage est absolue. Mais si le premier mariage était seulement civil, il peut alors se marier religieusement.

• En quoi le sacrement de mariage engage-t-il les époux ?

Le mariage entre un homme et une femme baptisés, vivant de la foi chrétienne, est un sacrement s'il est décidé librement, voulu comme unique et définitif, c'est-à-dire jusqu'à la mort, et ouvert à l'accueil des enfants.

Le sacrement du mariage donne aux époux la grâce de renforcer et perfectionner leur amour, d'affermir leur unité



indissoluble et de se sanctifier dans leur vie familiale. Le mariage doit être célébré publiquement par l'échange des consentements : l'engagement public et libre des époux l'un envers l'autre. La célébration se fait normalement devant l'assemblée chrétienne, les témoins, le prêtre ou un diacre délégué par lui. Le célébrant appelle la bénédiction de Dieu sur les époux et leur foyer. Les époux s'engagent à être en accord avec les éléments essentiels du mariage chrétien : liberté, fidélité, indissolubilité et ouverture à la fécondité et à donner à leurs enfants une éducation religieuse suffisante, en les envoyant au catéchisme, pour qu'ils puissent faire un choix en connaissance de cause.

Quelles sont les conditions pour un mariage dit « mixte » ?

• entre catholique et chrétien (orthodoxe, protestant) Il est possible d'organiser la célébration soit à l'église avec un prêtre, soit au temple avec un pasteur, soit les deux ensemble. Dans les deux cas, une dispense sera demandée à l'évêché.

Le catholique fait la promesse de "faire son possible" pour que ses enfants soient baptisés et éduquer dans l'Église catholique, en respectant les exigences de conscience de son conjoint.

• Pour les autres cas, se rapprocher du curé de la paroisse.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE?

- La première prise de contact se fait au secrétariat de la paroisse aux heures de permanence avant le 31 décembre de l'année en cours pour un mariage l'année suivante.
- Ce sont les fiancés qui s'inscrivent, et non leurs parents pour eux.
- C'est la secrétaire qui établit le dossier.
 - Temps entre l'inscription et le mariage : minimum 12 mois
- La date et le lieu du mariage ne seront retenus qu'après accord du curé.
- Les mariages sont célébrés le samedi à 15h ou 16h30 par un prêtre ou un diacre (attention : le mariage civil a toujours lieu avant). Mais l'horaire retenu dépendra des disponibilités du célébrant.

- Si le couple réside dans la paroisse, il peut se marier dans la paroisse ou se marier à l'extérieur.
- SI le couple habite à l'extérieur de la paroisse : notion de quasi domicile exigée (résidence secondaire ou famille). Dans ce cas il doit faire la demande à sa paroisse de résidence qui fera la préparation.

COMMENT SE PASSE LA PRÉPARATION?

Des rencontres de préparation sont proposées. Elles ont pour objectif d'aider les futurs mariés dans leur cheminement spirituel et tout particulièrement sur le sens de l'engagement chrétien du mariage. Il leur sera demandé de rédiger un « projet de vie ».

Ils prépareront leur célébration : choix de textes, des chants, des prières... Une rencontre avec plusieurs couples sera proposée pour un échange autour d'un repas partagé.

Carnet septembre à décembre 2023

Ils ont reçu le Baptême

Hëvy LECLERC, le 2 septembre à Ferrières Haut Clocher

Claude BARBEY, le 3 septembre à Conches en Ouche

> Livia BINET, le 9 septembre à Saint Elier

Aïna de OLIVEIRA MARQUES, le 9 septembre à Saint Elier

Luca FIGUIER, le 23 septembre à Ajou Saint Aubin

Henri DELAMARE DEBOUTTEVILLE, le 14 octobre à Beaubray

Noé HAPDEY, Inacio FERREIRA, le 21 octobre à Nogent le Sec

Jules BUYCK, le 28 octobre à Portes

Clémence LUSSAN, le 19 novembre à Conches en Ouche

Ils se sont unis devant Dieu par le mariage

Jean-Jacques MONNIER et Aurélie SEITE, le 9 septembre à Ferrières Haut Clocher

Alexis KETTERLIN et Aurélie DOUCET, le 9 septembre à Conches en Ouche

Jonathan MALMAISON et Lucie GUERARD, le 16 septembre à Conches en Ouche

Nicolas BUYCK et Louise DENIZOU, le 28 octobre à Portes

Ils nous ont quittés pour la maison du Père



| | -/ | |
|------------------------|-----------------|--------------------------|
| Catherine DUVAL, | le 6 septembre | à Conches en Ouche |
| Franck MUTEL, | le 8 septembre | à Conches en Ouche |
| Christiane VAILLOT, | le 20 septembre | à Conches en Ouche |
| Sophie MEHEUST, | le 21 septembre | à Conches en Ouche |
| Marie-Thérèse PATTEY, | le 25 septembre | à Louversey |
| Gérard DAVID, | le 26 septembre | au Fidelaire |
| Denise LEMARIÉ, | le 26 septembre | à Conches en Ouche |
| Dominique DUVAL, | le 28 septembre | à Conches en Ouche |
| Jacqueline COUDEVILLE, | le 29 septembre | à La Houssaye |
| Germaine WATMANN, | le 29 septembre | à Nagel Seez Mesnil |
| Simone GUILBERT, | le 9 octobre | à Conches en Ouche |
| Sophie NOUI, | le 10 octobre | à Ferrières Haut Clocher |
| Alain MOYSAN, | le 12 octobre | à Conches en Ouche |
| Denise GEORGET, | le 13 octobre | au Fidelaire |
| Maurice VANDENBERGHE, | le 13 octobre | à Conches en Ouche |
| Claude DUGARDIN, | le 18 octobre | à Ferrières Haut Clocher |
| René MINARD, | le 19 octobre | à La Ferrière sur Risle |
| Josette LEMARIÉ, | le 19 octobre | à Conches en Ouche |
| Liliane HELOT, | le 20 octobre | à Louversey |
| Jacqueline FANUEL, | le 26 octobre | à Conches en Ouche |
| Marcel GREMONT, | le 27 octobre | à Conches en Ouche |
| Pierre CHOUARD, | le 2 novembre | à Conches en Ouche |
| Yvonne MAGONTIER, | le 7 novembre | à Conches en Ouche |
| Raymonde FORTIN, | le 16 novembre | à Conches en Ouche |
| Louana MASSON, | le 29 novembre | à Ferrières Haut Clocher |
| Philippe BLUET, | le 5 décembre | à Ferrières Haut Clocher |
| Martine PLUMET, | le 8 décembre | à Berville la Campagne |
| Jean HUMEN, | le 12 décembre | à Saint Elier |
| Dominique POIRON, | le 13 décembre | à Conches en Ouche |
| Alfrida COURANT, | le 15 décembre | à Orvaux |
| Anne-Marie DEROEUX, | le 22 décembre | à Nogent le Sec |
| Madeleine BATAILLE, | le 26 décembre | à Le Fresne |
| Germaine GOUEL, | le 29 décembre | à La Ferrière sur Risle |

Pourquoi sommes-nous bénévoles à La Clé?

« Quand la Russie a envahi l'Ukraine en 2022, de nombreux réfugiés sont arrivés en France dont une cinquantaine à l'ex-MAPAD à Conches. Dans un élan du cœur, nous avons apporté notre contribution en donnant quelques cours de français à un groupe d'Ukrainiens.

Puis, sollicités par La CLÉ (Association pour l'accompagnement dans l'apprentissage ou la consolidation de la lecture, de l'écriture, de l'expression), nous faisons depuis presque deux ans, un accompagnement individuel, une fois par semaine, pendant deux heures, à un couple de réfugiés.

Ces rencontres sont des moments de partage, riches sur le plan humain et de liens profonds se sont créés avec nous. L'accompagnement (bénévole) permet, suivant les principes de La Clé, la communication rapide en français, par l'oral, par la lecture et par l'écrit afin de les aider dans la vie courante.

Ces heures données pour ces gens qui vivent des moments difficiles, hors de leur pays, à cause de la guerre, est pour nous, une expérience inédite. Nous donnons de notre temps mais nous recevons énormément par leurs sourires, leurs efforts, leur joie d'apprendre notre langue et notre culture. »

Brigitte et Joël

Paroisse Pays de Conches: Offices de janvier à avril 2024

JANVIER 2024

Samedi 6 janvier St Elier 18h Dimanche 7 janvier 10h30 Epiphanie du Seigneur Conches en Ouche Samedi 13 janvier La Houssaye 18h Dimanche 14 janvier Conches en Ouche 10h30 2e temps ordinaire Samedi 20 janvier Champ Dolent 18h Dimanche 21 janvier Conches en Ouche 10h30 3e temps ordinaire messe des familles Samedi 27 janvier Berville la campagne 18h Dimanche 28 janvier Conches en Ouche 10h30 4e temps ordinaire



Chaque mercredi à 18h: Chapelet à la chapelle Saint Joseph au presbytère. suivi de la messe à 18h30

FEVRIER 2024

Samedi 3 février Sainte Véronique Louversey 18h Dimanche 4 février Conches en Ouche 10h30 5e temps ordinaire Samedi 10 février Sainte Marthe 18h 10h30 6e temps ordinaire Dimanche 11 février Conches en Ouche Cendres Mercredi 14 février Conches en Ouche 19h messe des familles Samedi 17 février Orvaux 18h Dimanche 18 février Conches en Ouche 10h30 1er de carême 18h

Samedi 24 février

Le Fidelaire Dimanche 25 février Conches en Ouche

2e de carême 10h30

MARS 2024

Samedi 2 mars Faverolles la campagne 18h Dimanche 3 mars Conches en Ouche 10h30 3e de carême Samedi 9 mars La Houssave 18h Dimanche 10 mars Conches en Ouche 10h30 4e de carême Samedi 16 mars Nagel Seez Mesnil 18h 10h30 Dimanche 17 mars Conches en Ouche 5e de carême Samedi 23 mars Le Fidelaire 18h Conches en Ouche Dimanche 24 mars 10h30 Rameaux messe des familles Jeudi 28 mars Conches en Ouche 19h La Cène Vendredi 29 mars Conches en Ouche Passion du Seigneur 15h Samedi 30 mars Conches en Ouche 21h Vigile pascale Dimanche 31 mars Conches en Ouche 10h30 Pâques

Une célébration n'a pas de prix, mais elle a un coût. Chacun est ainsi invité à participer selon ses moyens financiers.

Dans notre Diocèse, les offrandes conseillées sont :

Pour une messe : 18 €

Pour un casuel lors d'un mariage ou de funérailles : 200 €

Pour un casuel lors d'un baptême : 80 €

Pour une demande de messe. s'adresser au secrétariat de la paroisse, au plus tard le jeudi précédent le week-end.

AVRIL 2024

Samedi 6 avril Ferrière Haut Clocher 18h Dimanche 7 avril Conches en Ouche 10h30 2e de Pâques Samedi 13 avril Sébécourt 18h Dimanche 14 avril Conches en Ouche 10h30 3e de Pâques

Samedi 20 avril Pas de messe : pèlerinage à Chartres

Dimanche 21 avril Conches en Ouche 10h30 4e de Pâques

messe des familles

Samedi 27 avril La Ferrière sur Risle 18h

Dimanche 28 avril Conches en Ouche 10h30 5^e de Pâques

Responsable de la publication : Père Jean-Serge Massamba

Ont collaboré à ce numéro : Françoise Adam - Antoine Beaudonnat - Colette Boisson - Jacquie Bridonneau - Yves Cormier -Père Jean-Serge Massamba - Elisabeth Renaux et les catéchistes - Brigitte et Joël Rioult

Mise en page: Anne-Françoise Thierry - Impression 4700 exemplaires Imprimerie Delatre (02 35 78 85 30)

Coordination de la distribution : Françoise Adam